

FP 82 – LE POUVOIR NORMATIF DES FEDERATIONS SPORTIVES

COMPOSANTE Faculté de Droit et Science Politique

DUREE

7 heures sur une journée

DATES

Nous consulter

HORAIRES :

cf. emploi du temps

LIEU

Aix-Marseille Université
Centre de droit du sport
110 La Canebière - 13001 Marseille
Possibilité de suivre en visio-
conférence.

ACCESSIBILITE LOCAUX : locaux
accessibles aux personnes à
mobilité réduite.

COUT/TARIF

895 € net de taxe

Établissement non soumis à la TVA

ORGANISATION

Inter - Possibilité en intra (pour les
tarifs : nous consulter)
Session limitée à 10 personnes

SANCTION DE LA FORMATION

Suite à l'évaluation de la formation,
remise de l'attestation de
compétences et de fin de formation
et formation validée au titre de la
formation continue des avocats

OBJECTIFS

- Maîtriser les principes juridiques du pouvoir normatif des fédérations sportives.
- Connaître les différents domaines d'intervention du pouvoir réglementaire des fédérations sportives.
- Acquérir les fondamentaux pour comprendre les enjeux de l'élaboration et de la modification d'un règlement fédéral ainsi que des différents contentieux susceptibles d'en découler.

PUBLIC

Avocats, directions juridiques, directions commerciales, DRJSCS, directions opérationnelles, organisateurs d'événements, collectivités territoriales.

PRE-REQUIS ET MODALITÉS D'ENTRÉE EN FORMATION

Professionnels souhaitant professionnaliser et approfondir leurs savoir-faire.

PROGRAMME**I. Le domaine du pouvoir réglementaire autonome fédéral**

- A. Dispositions statutaires et disciplinaires
- B. Dispositions techniques

II. La nature du pouvoir réglementaire fédéral

- A. Les fédérations délégataires
- B. Les fédérations simplement agréées

III. Le régime du pouvoir réglementaire fédéral

- A. L'élaboration et l'entrée en vigueur des règlements fédéraux
- B. La modification et la disparition des règlements fédéraux

IV. Le contentieux des règlements fédéraux

- A. Le contentieux des règlements de nature administrative
- B. Le contentieux des règlements autonomes de nature privée

**Les + de la formation**

- Accueil petit déjeuner
- Déjeuner avec le formateur
- Remise support papier (présentiel)
- Remise support électronique

Responsable de la formation

Jean Michel MARMAYOU
Directeur du Centre de droit du sport

Renseignements pédagogiques

Nathalie LATIL-PENEAU
nathalie.peneau@univ-amu.fr

Renseignements et inscriptions

fpc-entreprises@univ-amu.fr

04.13.94.21.21

Taux de satisfaction : 99%

Taux de réussite : NC

Taux d'insertion : NC

Le devis est établi par la Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par un contrat ou une convention

Mobilisation si nécessaire d'outils et de réseaux pour orienter, accompagner et former les publics en situation de handicap



LE POUVOIR NORMATIF DES FEDERATIONS SPORTIVES

SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FORMATION - MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Evaluation formative

MODALITES d'ACCES : fpc-entreprises@univ-amu.fr

QUALITÉ DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

RESPONSABLE DE LA FORMATION : Jean-Michel MARMAYOU

Curriculum vitae synthétique

- Maître de conférences, HDR
- Directeur du Centre de droit du sport d'Aix-Marseille



INTERVENANT : Benjamin VALETTE

Curriculum vitae synthétique

- Docteur en droit public
- Diplômé d'HEC Paris
- Avocat au Barreau de Marseille
- Maître de conférences associé, AMU
- Membre du Centre de recherches administratives (EA 893) de la Faculté de droit d'AMU

